



34649 - Pourquoi la justification du châtiment dans la tombe est -elle cachée aux humains ?

question

Le châtiment subi dans la tombe relève-t-il du mystère ou des choses sensibles ? Pourquoi ne relèverait-il pas de cette dernière catégorie ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a écrit : « Le châtiment subi dans la tombe relève du mystère (divin). Que de personnes enterrées dans ces cimetières sont en train d'être châtiées sans que nous n'en soyons conscients ! Que de voisins des châtiés baignent dans la grâce (divine) et sont sur le point d'entrer au paradis sans que nous n'en soyons conscients ! Seul le Connaisseur des mystères sait ce qui se passe dans les tombes. Le châtiment dans la tombe relève des mystères. Si la révélation apportée par le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) ne l'avait pas évoquée, nous n'en saurions rien.

C'est pourquoi quand une femme juive venue visiter Aïcha lui apprit que le mort peut subir un châtiment dans sa tombe, elle fut paniquée et en informa le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) à son retour auprès d'elle. Et il confirma l'information.

Allah le Très-Haut en révèle la réalité à celui parmi ses fidèles serviteurs qui Lui plaît. C'est ce qu'Il fit avec Son Prophète en l'informant des cas de deux hommes châtiés dans leurs tombes ; l'un parce qu'il se livrerait au colportage et l'autre parce qu'il urinait sans se cacher.

La sagesse qui justifie que ce châtiment reste un mystère pour plusieurs raisons :

Premièrement, parce qu'Allah le Très-Haut et Transcendant demeure le plus miséricordieux des



miséricordieux. S’Il nous dévoilait la nature de ce châtiment, notre vie serait troublée. Si l’un d’entre nous réalisait que son père ou son frère ou son fils ou son épouse ou son proche subissait un tel châtiment et ne pouvait pas l’en délivrait, il serait inquiet et ne connaîtrait plus le repos. C’est donc une grâce d’Allah le Transcendant de nous le cacher.

Deuxièmement, parce que ce serait un déshonneur pour le mort. S’il avait vécu parmi nous couvert par Allah de sorte que nous ne connaissions rien à propos des péchés qu’il avait commis à l’égard de son Maître le Puissant et Majestueux et qu’une fois mort, Allah nous révèle qu’il subit Son châtiment, ce serait un grand déshonneur pour lui. Le fait de nous cacher son sort est une miséricorde pour lui.

Troisièmement, parce qu’il serait pénible d’enterrer le mort, comme le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) le dit en ces termes : « Si ce n’était pour éviter que ne vous enterreriez plus les uns les autres, je demanderais à Allah de vous faire entendre (les échos) du châtiment dans la tombe. »

Le hadith signifie que l’enterrement est un acte pénible que l’on n’accomplit pas de gaité de cœur. Il est pourtant vrai que celui qui mérité d’être châtié le serait même si on l’abandonnait sur terre. Ce qui n’empêcherait pas certains de croire que ne peut subir le châtiment dans la tombe que le mort enterré. Aussi faudrait-il cesser d’enterrer les gens !

Quatrièmement, parce que, si ledit châtiment se déroulait visiblement, le fait d’y croire ne procurerait aucun avantage au croyant parce que tout le monde le constaterait. Il s’y ajoute que cela pousserait tous les gens à croire comme le dit le Très-Haut : « Puis, quand ils virent Notre rigueur ils dirent : "Nous croyons en Allah seul, et nous renions ce que nous Lui donnions comme associés". » (Coran,40 :84) Si les vivants voyaient et entendaient les enterrés crier, ils croiraient tous pour avoir constaté visuellement le châtiment.

Les aspects de la sagesse d’Allah le Transcendant et Très-Haut sont importants. Le vrai croyant est celui qui croit fermement à l’information donnée par Allah. Il y croit plus qu’il croit à ce qu’il constate visuellement parce que l’information apportée par Allah le Puissant et Majestueux n’est



pas susceptible d'être démentie alors que celle que vous croyez avoir obtenue par constat visuel peut être fausse. Que de fois on croit avoir vu le croissant lunaire alors qu'on n'a aperçu qu'une étoile ! Que de fois un homme atteste avoir vu le croissant lunaire alors qu'il n'a vu un cheveu blanc accroché à son sourcil ! Ce n'est qu'une illusion.

Que de fois on voit un fantôme et le prend pour un homme alors que ce n'est que le tronc d'un dattier ! Que de fois imagine -t-on l'immobile mobile ou inversement ! Quant à l'information divine, elle n'est l'objet d'aucun doute.

Nous demandons à Allah pour nous nous et pour vous-même le raffermissement. L'information apportée par Allah sur les mystères est plus sûre que ce qu'on constate. Il s'y ajoute que le non dévoilement des mystères représente de grands intérêts pour les créatures.

Allah le sait mieux.